

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 15 décembre 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12 et 13 décembre 2017

2017 DASES 410 G - Signature du schéma directeur de l'animation de la vie sociale (centres sociaux, espaces de proximité, espaces de vie sociale) avec la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) de Paris.

Mme Colombe BROSSEL, rapporteure.

Le Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Départemental

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 3411-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 28 novembre 2017 par lequel Madame la Présidente du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Départemental sollicite l'autorisation de signer un schéma directeur avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Paris ;

Sur le rapport présenté par Mme Colombe BROSSEL, au nom de la 4^{ème} Commission,

Délibère :

Madame la Présidente du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Départemental est autorisée à signer un schéma directeur avec l'organisme « Caisse d'Allocations familiales de Paris », 50 rue du Docteur Finlay (15^{ème}), dont le texte est joint.

**La Maire de Paris,
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Départemental**



Anne HIDALGO